

# Annex A

## (Public)

# CPI: le verdict du procès de l'ex-commissaire de la police islamique de Tombouctou reporté

Le verdict dans l'affaire al-Hassan est toujours attendu à la Cour pénale internationale (CPI). L'ex-commissaire de la police islamique de Tombouctou, Abdulaziz al-Hassan, est poursuivi pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis en 2012, lors de l'occupation du nord du Mali par Ansar Dine et Aqmi. Le verdict devait être rendu le 18 janvier, mais il a été reporté sans qu'aucune nouvelle date ne soit fixée.

Publié le : 11/03/2024 - 22:25 1 mn



L'entrée de la cour criminelle de la CPI à La Haye aux Pays-Bas. REUTERS/Jerry Lampen/File Photo

Par : **RFI** [Suivre](#)

*Avec notre correspondante à La Haye, **Stéphanie Maupas***

PUBLICITÉ

Dans une requête signée conjointement par la défense d'al-Hassan et les représentants des victimes - le fait est assez rare - les avocats se plaignent de ne pas avoir de calendrier plus précis. Pareil, côté procureur.

En reportant le prononcé du verdict, début janvier, les juges avaient expliqué que le président de la chambre de première instance, Antoine Mindua, était souffrant. Contacté par RFI, le juge congolais affirme que, depuis octobre, son état de santé ne lui permet plus de travailler sur ce jugement. Il a néanmoins indiqué qu'il pourrait prochainement reprendre et remettre un jugement au mois de juin.

Le mandat du juge Antoine Mindua a pris fin le 5 mars, après neuf ans d'exercice. Mais il est de fait prolongé jusqu'à la fin effective de ce procès, un procès ouvert en juillet 2020 et dont les plaidoiries finales ont été prononcées en mai 2023.

Si Abdoulaziz al-Hassan est reconnu « *coupable* », de nouvelles audiences seront organisées pour déterminer la sentence. Après quoi, la défense ou le procureur pourront décider de faire appel. Ce n'est qu'après, que la procédure de réparations pour les victimes pourra être enclenchée.

À lire aussi

**Affaire Al Hassan: les juges de la CPI commencent leur délibéré**